

C'est le 3 décembre 1791 que Louis XVI écrit cette lettre au Roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II.

Parlons clair : Louis XVI, roi des Français, demande à la Prusse de former une alliance armée pour envahir la France et mettre fin à la Révolution. Cette lettre est conservée à Berlin, aux Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kultur Besitz. Il s'agit probablement du document le plus important de cette époque puisqu'il va faire basculer l'Europe dans la guerre, et cela jusqu'en 1815, si l'on considère que l'onde de choc de la Révolution française s'est arrêtée à Waterloo, voire jusqu'à une époque plus proche, si l'on considère que les conflits plus récents ont aussi des racines qui remontent à la Révolution.

En voici le texte:

Monsieur mon Frère,

*J'ai appris par M. du Moustier l'intérêt que Votre Majesté avoit témoigné non-seulement pour ma personne, mais encore pour le bien de mon Royaume. Les dispositions de Votre Majesté à m'en donner des témoignages, dans tous les cas où cet intérêt pourroit être utile pour le bien de mon peuple, ont excité vivement ma sensibilité. **Je le réclame avec confiance dans ce moment-ci, où, malgré l'acceptation que j'ai faite de la nouvelle Constitution, les factieux montrent ouvertement le projet de détruire entièrement les restes de la Monarchie. Je viens de m'adresser à l'Empereur, à l'Impératrice de Russie, aux Rois d'Espagne et de Suède, et je leur présente l'idée d'un congrès des principales Puissances de l'Europe, appuyé d'une force armée, comme la meilleure manière pour arrêter ici les factieux, donner les moyens d'établir un ordre de choses, plus désirable, et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe.** J'espère que Votre Majesté approuvera Mes idées, et qu'Elle me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais auprès d'Elle. Elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection. C'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mes projets, et Votre Majesté peut lui faire passer ce qu'Elle voudra. **Je saisis cette occasion de remercier Votre Majesté des bontés qu'Elle***

***a eues pour le sieur Heyman**, et je goûte une véritable satisfaction de donner à
Votre Majesté les assurances d'estime et d'affection avec lesquelles je suis,*

Monsieur mon Frère,

de Votre Majesté,

Bon Frère.

LOUIS

Après un rappel du contexte historique, on se posera la question de savoir si cette lettre est authentique ou si c'est un faux.

1. Contexte historique

Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, Louis XVI et la famille royale s'enfuient des Tuileries. Louis XVI laisse un manifeste dans lequel il déclare notamment que c'est sous la contrainte qu'il a accepté de sanctionner (d'approuver) les décrets votés par l'Assemblée et les premiers articles de la Constitution en cours d'élaboration qui lui avaient été soumis. Il les rejette donc en totalité.

Il est arrêté à Varennes et ramené sous escorte à Paris. L'Assemblée nationale le suspend. Après d'intenses tractations, un arrangement est trouvé. Les prérogatives royales sont quelque peu renforcées dans le projet de Constitution et une amnistie pour tous les faits en relation avec les événements politiques antérieurs est votée. Louis XVI prête serment à la Constitution le 14 septembre. Il est dorénavant non plus Roy de France, tenant son pouvoir directement de Dieu, mais roi des Français, premier fonctionnaire de l'État, tenant son pouvoir du consentement des citoyens. Un replâtrage, car le peuple considère que Louis XVI a trahi tous ses serments, que l'on ne peut lui faire confiance. L'idée de République est dorénavant portée par de nombreux radicaux.

Fin septembre, il écrit aux souverains étrangers qu'il a accepté librement la Constitution. Cela met fin à la crise diplomatique née de son arrestation à Varennes et qui avait notamment donné lieu à la Déclaration de Pillnitz dans laquelle l'Empereur et le Roi de Prusse avaient manifesté leur préoccupation. Le spectre de la guerre, dont ne veulent ni l'Autriche ni la Prusse, est définitivement écarté.

Le 1er octobre 1791, l'Assemblée nationale législative, qui vient d'être élue, se réunit. Rapidement, les députés radicaux attaquent le gouvernement et remettent en cause la dignité et la légitimité de Louis XVI, d'autant plus qu'il est soupçonné d'entretenir des relations secrètes avec ses deux frères émigrés et l'Autriche. Les interventions à l'Assemblée deviennent de plus en plus violentes et les députés girondins s'en prennent aux tyrans.

C'est dans ce contexte que Louis XVI aurait écrit cette lettre et des lettres analogues aux principaux souverains d'Europe. Une haute trahison si l'on considère que Louis XVI est roi des Français, un effort désespéré de la part du Roy de France pour ramener son peuple dans le chemin de l'obéissance voulue par Dieu, si l'on considère qu'il tient son Royaume de la seule grâce divine.

2. La lettre de Louis XVI est-elle authentique ?

La lettre est conservée dans un dossier « Secretissima » dans les archives prussiennes, ainsi que l'enveloppe cachetée aux armes de France dans laquelle elle était enfermée. Ce dossier est le seul à porter cette mention Secretissima au sein de tous les dossiers que j'ai examinés dans les « Archives secrètes d'État de Prusse ». Ce dossier comporte tous les éléments de traitement « administratif » du dossier et en particulier la minute de la réponse de Frédéric-Guillaume II qui donne son accord de principe avec une réserve : la Prusse devra être remboursée des frais qu'elle engagera.

Elle fut publiée, apparemment pour la première fois en 1838, par le comte d'Allonville dans les Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État. Il la date à tort du 3 décembre 1790, ce qui est manifestement une erreur puisque Louis XVI indique qu'il a accepté la Constitution. Michelet reprend la même date dans le passage consacré au procès de Louis XVI. Louis Blanc la reproduit avec la date exacte dans son *Histoire de la Révolution française*. Il faut ensuite attendre Philippe Sagnac, professeur à la Sorbonne, directeur du Centre d'Études de la

Révolution, pour qu'elle réapparaisse dans son ouvrage monumental, *La Révolution de 1789*, publié en 1934. Elle sera ensuite publiée à nouveau par deux historiens royalistes, Paul et Pierrette Girault de Coursac, qui la retranscriront dans leur ouvrage *Enquête sur le procès du roi Louis XVI*, publié en 1982. Mais là, il y a un fait nouveau : ces deux auteurs ont retrouvé l'original en Allemagne de l'Est, à Merseburg près de Leipzig. Je pense que ces archives n'avaient pas été accessibles au moins jusqu'à la fin de l'Empire allemand (en 1918). La République de Weimar, les troubles constants, le régime nazi furent peu propices aux recherches. Durant la Deuxième Guerre mondiale, les archives de Prusse durent être évacuées de Berlin pour ne pas être exposées aux bombardements. Le rideau de fer qui s'abattit ensuite sur l'Europe les mit hors d'atteinte des chercheurs. Quoi qu'il en soit, il fallut beaucoup de courage et de persévérance aux Girault de Coursac pour retrouver l'original en Allemagne de l'Est. Ils furent certainement les premiers Français après Louis XVI à la tenir entre leurs mains. Leur conclusion est sans appel : cette lettre, dont l'écriture est quasi-identique à celle de Louis XVI, est un faux très habile.

À l'appui de leur thèse, des considérations sur d'autres correspondances de Louis XVI, auxquelles il fait référence dans sa lettre du 3 décembre, qui seraient des faux et surtout le fait que Louis XVI attribue le genre féminin à l'ordre (***donner les moyens d'établir une ordre de choses, plus désirable, et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe***), ce qui est un germanisme puisque Ordnung est féminin. Jamais le Roy n'aurait fait une telle faute. Ils en déduisirent que c'était un faux habile, ce qui du coup exonérait Louis XVI du crime de haute trahison. On notera que la mère de Louis XVI était allemande, qu'il écrivait à un Prussien et que, sous le coup de l'émotion qu'il devait ressentir en écrivant une telle lettre, il est possible qu'il ait fait cette erreur. Mais d'autres éléments permettent d'être assuré du caractère authentique de cette lettre. Les voici.

Munro Price, professeur à l'Université de Bradford, fit procéder en juillet 2001 à une expertise graphologique, sur photo, de cette lettre par M. Bruno Galland, Conservateur en chef, chargé de la Section Ancienne, aux Archives Nationales et le Dr Susan Wharton, Director in the Department of Printed Books and Manuscripts de Sotheby's. Le compte-rendu en est donné en annexe de son ouvrage *The road from Versailles*. Ils indiquent que, même s'il leur était impossible d'émettre un jugement définitif puisqu'ils n'avaient eu entre les mains qu'une photographie, ils n'avaient noté aucune caractéristique qui aurait permis d'estimer que cette

lettre n'était pas une lettre autographe de Louis XVI. En clair, ils estimaient que c'était bien un original, mais que pour en être assurés, il leur faudrait expertiser le document lui-même.

Aucun des auteurs mentionnés ci-dessus n'a soulevé un point : dans cette lettre qui va décider de la guerre, la lettre la plus importante qu'il aurait écrite, Louis XVI écrit : « **Je saisis cette occasion de remercier Votre Majesté des bontés qu'Elle a eues pour le sieur Heyman, etc.** » Cette mention d'un parfait inconnu pourrait-elle permettre de confirmer ou d'infirmier l'authenticité de cette lettre ?

Qui est ce Heyman qui apparaît ainsi ? Il se trouve que c'est pour moi un oncle à la mode de Bretagne et que ma famille a conservé la correspondance qui lui fut adressée. Cet homme fut général, diplomate et maître-espion de Louis XVI et du Roi de Prusse. Il fut au cœur du pouvoir en France puis en Prusse de 1786 à 1801 et fut mêlé aux plus grands événements de la politique européenne. J'ai reconstitué sa carrière extraordinaire dans une biographie légèrement romancée, *Le dernier des Morthemer*. En particulier, j'ai pu reconstituer le processus qui a amené Louis XVI à remercier le Roi de Prusse des bontés qu'il avait eues pour Heymann (THOMIN de HEYMAN de son vrai nom). Le tout est détaillé avec toutes les cotes et références dans mon ouvrage et s'appuie sur des originaux consultables aux Archives nationales, aux Archives des Affaires étrangères, aux Archives prussiennes, dans les Archives de Heymann détenues par ma famille, et dans des recueils de correspondance de Marie-Antoinette et de Fersen.

En voici le résumé.

21 juillet 1791 : Heymann arrive à Berlin. Il s'y est réfugié après l'échec de la Fuite à Varennes, à laquelle il a pris part en sa qualité de second de Bouillé, commandant des troupes de la Sambre jusqu'à la Franche-Comté. Le Roi de Prusse le convie à Potsdam où il l'accueille à dîner et souper cinq jours de suite. Il va le nommer général-major. Cette situation provoque l'ire des émigrés de haut rang qui vivent dans la misère. Ils ne peuvent supporter que Heymann, ancien orléaniste notoire, jouisse d'une telle faveur. Ils entament une campagne de dénigrement.

Début août 1791 : Heymann écrit à Louis XVI pour protester de son innocence. Cette lettre sera retrouvée dans l'armoire de fer des Tuileries, annotée de la main de Louis XVI qui

indique la date à laquelle il l'a reçue : le 12 août 1791.

12 octobre 1791 : le ministre le plus influent de Prusse, Bischoffswerder, dit à Heymann qu'une cabale s'est formée contre lui et qu'il est impératif que Heymann obtienne un témoignage de Louis XVI certifiant sa loyauté. Heymann se rend alors auprès du chargé d'affaires français à Berlin et exige, je dis bien exige, que Louis XVI adresse une lettre manuscrite au Roi de Prusse attestant sa loyauté. Louis XVI recourant systématiquement à des secrétaires, une lettre autographe marquera la considération qu'il porte à Heymann. Il stipule en outre que cette lettre doit arriver à Berlin alors qu'il sera l'hôte du Roi de Pologne, Stanislas Poniatowski.

Fin novembre 1791 : Louis XVI d'une part, son frère, Monsieur, le comte de Provence écrivent des lettres personnelles à Heymann. Heymann les montre au Roi de Pologne qui les conserve. Ces lettres seront interceptées par des espions lorsque Stanislas Poniatowski les renverra à Heymann.

3 décembre 1791 : Louis XVI écrit la lettre au Roi de Prusse.

7 décembre 1791 : Marie-Antoinette écrit à Fersen pour lui enjoindre de faire en sorte que cet intrigant de Heymann n'ait pas connaissance de la lettre de son mari.

2 janvier 1792 : M. de Carisien, ministre (ambassadeur) de Suède à Berlin indique à Fersen qu'il a bien reçu ses instructions en ce qui concerne Heymann et qu'il ferait en sorte qu'il soit tenu à l'écart.

Ce processus explique comment le nom de Heymann en est venu à figurer dans la lettre de Louis XVI. On imagine mal qu'un faussaire l'y aurait introduit. Cela conforte à mon sens l'authenticité de la lettre de Louis XVI datée du 3 décembre 1791 appelant la Prusse à former avec les autres Puissances européennes une alliance armée pour détruire le nouveau régime.

3. Qui était Heymann ?

Pourquoi Louis XVI s'exécute-t-il, petit doigt sur la couture de la culotte, et obéit-il à Heymann ?

Et plus encore, pourquoi Louis XVI décide-t-il de recommander Heymann au Roi de Prusse, le seul émigré pour lequel il fera ce geste, et, ce faisant, pourquoi en accepte-t-il la conséquence inévitable, encourir les foudres de son épouse, Marie-Antoinette ?

En bref, qui était ce Général de Heymann qui commandait ainsi au Roy de France ?

Un article prochain racontera la carrière extraordinaire de cet homme. Ceux qui sont pressés, ou veulent voir cette mécanique en action, pourront consulter mon ouvrage :

Le dernier des Morthemers par Adalbert Guégan — e-book chez Amazon — 3 euros

Téléchargeable sur Kindle, iPad, Galaxy Samsung, smart-phones, ordinateurs

François (Adalbert) GUEGAN

**Ingénieur en chef de l'Armement - Passionné
d'histoire**